

Le ministre de l'éducation soumet le règlement numéro 2 aux supérieurs des collèges classiques

On ne verra pas les Instituts de si tôt! Le Règlement numéro 2, qui devait promulguer la création d'Instituts polyvalents a en effet été jusqu'ici refusé par le Cabinet Provincial et renvoyé au Ministre de l'Education pour étude.

Il y a plus d'un an, dans le second tome de son rapport, aux recommandations 83 à 109, la Commission Parent définissait le concept nouveau d'instituts polyvalents. C'est dans ces Instituts que devait être dispensé, au niveau de la douzième et de la treizième année, un enseignement pré-universitaire et professionnel. Ces instituts devraient, selon les commissaires, être des institutions à caractère public et dépendre, pour leur enseignement, du Ministère de l'Education, lui aussi créé à la suite de recommandations antérieures de la Commission Parent.

Par la suite, en février 1965, le Ministère mettait sur pied le "Comité de Planification de l'Enseignement Pré-universitaire et Professionnel" où siégeaient, en plus de fonctionnaires du Ministère, une vingtaine de représentants des groupes intéressés et impliqués dans l'Education. L'UGEQ et la FCC y étaient entre autre représentés. Ce comité consultatif devait étudier les recommandations du Rapport Parent et la situation générale de l'Education au Québec et faire un rapport au Ministre sur la politique qu'il devrait suivre dans ce domaine. Ce comité a remis son rapport depuis quelques semaines et il est maintenant dissout. Un autre comité, présidé par Mgr Lauzon, travaille présentement à pleins temps à élaborer le programme des études au niveau des Instituts.

A la suite des travaux de ces comités, et des travaux

des experts du Ministère, on a rédigé le Règlement numéro 2 qui, avec le Règlement numéro 3, sur la formation des maîtres, devait être promulgué en février ou mars 1966, selon une déclaration de M. Paul Gérin-Lajoie.

Mais nous apprenons aujourd'hui, de sources dignes de foi, que le Règlement numéro 2 a été refusé par le Cabinet. Selon les mêmes sources, nous apprenons que MM. Gérin-Lajoie et Arthur Tremblay se sont déplacés à Montréal pour présenter le texte de ce Règlement aux dirigeants de la Fédération des Collèges Classiques (FCC) au cours d'une rencontre privée. Les représentants des collèges se sont alors montrés en désaccord avec la lettre et l'esprit du règlement.

Et finalement, au moment de mettre sous presse, ce sont tous les supérieurs des collèges classiques affiliés à

la FCC qui se sont réunis en assemblée extraordinaire à Montréal, à l'Hôtel Hilton, depuis lundi le 21 février, pour étudier à huis-clos toute cette question des instituts. M. Paul Gérin-Lajoie lui-même, entouré de ses sous-ministres et de haut-fonctionnaires, doit rencontrer les supérieurs des collèges au cours de cette réunion et défendre la thèse ministérielle.

On peut se demander si l'avènement des instituts n'est pas compromis. Et d'ailleurs, il semble aujourd'hui que les instituts-pilotes prévus pour septembre 1966, et réclamés à plusieurs reprises par les membres du COPEPP sont aussi remis en question. Il semble que, selon l'hypothèse la plus optimiste, — et selon nos sources —, il n'y aurait qu'un seul projet-pilote (si jamais projet il y a). Ce qui est loin des vœux du COPEPP. ■



(Photo: DANIEL REMI)
Les affres d'un soutien d'une thèse...

La semaine Canada Vietnam du 2 au 5 mars

Une série de manifestations organisées par l'Union Etudiante pour l'Action Pacifiste (SUPA) auront lieu cette semaine à Ottawa. Elles auront pour but de mettre en relief la complicité du Canada dans la guerre américaine au Vietnam, de démontrer qu'à cause des liens économiques et politiques qui attachent le Canada aux Etats-Unis, notre pays n'a pas joué son rôle de pacificateur dans ce conflit.

Mardi 2 mars: durant la matinée, une lettre ouverte signée par des intellectuels canadiens sera remise au Parlement canadien; 2 h. p.m.: Teach-in à l'Université d'Ottawa; les sujets discutés seront le Vietnam, les problèmes des pays sous-développés, l'Empire américain, les relations Canada-USA, etc.
Jeudi 3 mars: Fin du teach-in au cours de la soirée.

Vendredi 4 mars: durant la matinée, vigile silencieuse devant l'édifice du Parlement, pour appuyer les demandes contenues dans la lettre ouverte; 2.30 h. p.m.: sit-in au parlement.

Samedi 5 mars: durant la matinée, le sit-in et la vigile se poursuivent; 2 h. p.m.: conférence plénière, suivie de discussions en groupe; 10 h. p.m.: fin des manifestations, départ des autobus.

AVIS A TOUS: DES AUTOBUS QUITTERONT LE CENTRE SOCIAL A MIDI, VENDREDI LE 4 MARS, POUR OTTAWA. TOUS CEUX QUI TIENNENT A VOIR LE CANADA PRENDRE UNE POSITION INDEPENDANTE DES USA, SONT INVITES A VENIR MANIFESTER.
Pour renseignements, appeler: 733-8248.

A l'AGEUM.

Il y aura des élections le 23 mars

Il y aura des élections, le 23 mars. Les mises en nomination des candidats devront se faire d'ici le 9 mars.

Quant à la déclaration du président de la Commission électorale, qui avait déclaré élue à l'unanimité une équipe dirigée par M. Edouard Cloutier, elle a été annulée.

C'est ce qui ressort de la dernière réunion du Conseil d'administration de l'AGEUM.

Le 23 février dernier, Edouard Cloutier a été déclaré élu à la présidence de l'AGEUM pour 1966-1967,

ainsi que cinq autres candidats aux différents postes de l'AGEUM.

Une équipe concurrente, dirigée par Claude Benjamin, avait été éliminée de la course en vertu de la procédure: 12 étudiants d'une même faculté avaient appuyé la mise en nomination d'un candidat, alors qu'en vertu de la Constitution, le maximum permis est de dix.

L'équipe éliminée a donc décidé de contester l'élection. Davant la Commission électo-

rale d'abord. Comme elle n'a pu obtenir satisfaction au niveau de la Commission, elle a reporté l'affaire devant le Conseil d'administration, qui se réunissait le 24 février.

Jeudi soir, l'élection des candidats élus a été contestée. La motion de contestation présentée par 5 membres du Conseil d'administration alléguait principalement qu'un seul avis de mise en nomination avait paru dans le Quartier Latin, alors qu'il est clairement stipulé dans la

Constitution que deux avis de mise en nomination doivent être faits au cours de la semaine qui précède la date ultime des mises en candidature.

Le président de la Commission électorale, Jean S. Prieur, avait d'ailleurs lui-même contesté l'élection dans son rapport au Conseil d'administration.

Les deux avis devront donc paraître dans le Quartier Latin. Et les élections sont reportées du 9 au 23 mars.

Instituts et Règlement no 2

Québec croit avoir démenti ce que la PEN sait

Le ministère a beau nier ce que la PEN révèle. Il passe à côté de la cible. D'ailleurs, on trouve dans les textes des journaux qui relatent la réponse officielle du ministère des contradictions flagrantes; du côté de la FCC aussi, d'ailleurs.

Ces contradictions en révèlent pas mal long. Et elles confirment ce que la PEN savait déjà.

Jeudi, sous le titre "Québec dément ce que la PEN croit savoir", LE DEVOIR, dans un article qui faisait d'ailleurs le jeu de Québec dans l'affaire, relatait les "dénégations" du ministère à l'endroit du communiqué émis la veille par la Presse étudiante nationale.

D'abord, le ministère de l'Education n'a aucunement infirmé trois affirmations fort importantes du communiqué de la PEN:

1° Le Comité de planification de l'enseignement pré-universitaire et professionnel (COPEP) a bien remis son rapport aux hautes autorités du ministère.

2° Un autre Comité travaillait actuellement, à plein temps, à élaborer le programme d'études au niveau des Instituts. M. Gérin-Lajoie lui-même y a d'ailleurs fait allusion lors de son passage dans l'Estrie, il y a deux semaines (cf. "Le Devoir", 12 février).

3° Un seul projet d'institut-pilote serait prévu pour septembre 1966.

Ensuite, nous relevons dans les textes qui font état de la réponse du ministère des contradictions marquées dans la position du ministère.

Le Règlement no 2 a-t-il été présenté au non au Cabinet? Dans la réponse même que fait le ministère à la PEN, il

y a plusieurs contradictions. Si on les analyse attentivement, elles montrent que les affirmations de la PEN sont justes.

Nous avons toutes les raisons de croire que les sources d'information de la PEN, qui sont aussi les nôtres, sont on ne peut plus sûres. Et les contradictions du porte-parole autorisé du ministère visent à les confirmer.

Ce porte-parole autorisé — Jean Paré, secrétaire de presse de PGL — a déclaré au DEVOIR "que le cabinet n'a pu refuser ce règlement puisque le texte n'a jamais été présenté au cabinet. Le ministre de l'Education s'est contenté de tenir les ministres au courant des travaux concernant ce règlement et de faire un exposé préliminaire sur son contenu. A la suite de cet exposé, le cabinet a donné son accord de principe au projet".



(Photo: SERGE PROULX)
Des sources sûres...

A LA PRESSE, il déclarait "que le projet n'a été ni refusé ni rejeté et pour la bonne raison qu'il n'a jamais été soumis au conseil des ministres pour adoption".

Nous savons pour notre part — et la PEN aussi — que le Règlement no 2 a bel et bien été présenté au Cabinet. Celui-ci l'a étudié et renvoyé au ministère de l'Education pour qu'on en fasse une étude plus poussée. M. Gérin-Lajoie a-t-il présenté au non le projet de Règlement no 2 à la FCC?

Encore là, le ministère nie ce que la PEN a révélé; à savoir que MM. Gérin-Lajoie et Tremblay se seraient dé-

placés pour rencontrer à Montréal les supérieurs de collèges.

Le ministre — et la FCC a corroboré la version du ministère — s'est effectivement rendu à Montréal lundi dernier où il a rencontré les principaux dirigeants de la FCC. Mais tous deux nient qu'il y ait eu alors effectivement étude du projet de Règlement.

Par ailleurs, la FCC et le ministère affirment en même temps "que les supérieurs de collège ne sont nullement hostiles au projet, bien au contraire". Ce qui laisse croire qu'ils en savent quand même assez long.

Il reste un fait, et là le directeur de l'information de la FCC s'est trahi, "les supérieurs de collèges commençaient mercredi soir, au terme de leur 3e jour de session, l'étude du projet de règlement, mais leurs vues à ce sujet ne seront pas rendues publiques avant d'avoir été communiquées au ministre de l'Education" (LA PRESSE, jeudi, le 24 février).

On ne peut être plus clair: le ministère a bien présenté le projet de Règlement

à la FCC, même si au ministère on nie l'affaire à tour de bras, en disant "qu'il n'est pas vrai que le ministère doit plaider sa cause devant les supérieurs de collèges". On peut toujours l'affirmer comme cela, c'est un point de vue, mais dans les faits... La FCC est-elle hostile ou non au Règlement et à l'implanta-

tion d'instituts?

Les affirmations là-dessus sont contradictoires.

La PEN maintient pour sa part que la FCC, après avoir pris connaissance du texte du Règlement no 2, a manifesté son désaccord avec l'esprit et la lettre du texte.

La FCC et le ministère pour leur part affirme au contraire

que les supérieurs se sont montrés ouverts au projet.

Pour le moment, nous n'en savons pas plus long sur cette histoire.

Et nous trouvons regrettable que Québec, par ses alternolements, mette en jeu l'avenir immédiat du secteur pré-universitaire.

Guy LAFLEUR

COMMISSION ELECTORALE DE L'AGEUM

AVIS DE MISE EN NOMINATION

Il y aura mise en nomination aux postes suivants de l'exécutif de l'AGEUM le 9 mars 1966 de 11 heures a.m. à 2 heures p.m. au local 811 (c) du Centre Social.

- Président
- Vice-Président aux Affaires publiques
- Vice-Président aux Affaires internes
- Vice-Président à la gestion
- Vice-Président à l'administration
- Secrétaire

Chaque nomination devra être signée par au moins 50 membres de l'AGEUM dont pas plus de 10 de chaque groupement universitaire.

S'il y a contestation à un ou plusieurs postes, il y aura élection le 23 mars 1966.

Jean S. PRIEUR,
Président,
Commission Electorale,
AGEUM.

Financement de l'éducation

Le Quartier Latin

QUÉBEC DANS UN CUL-DE-SAC

Le gouvernement du Québec a le couteau à la gorge. Encore une fois.

Deux faits d'abord:

● L'université de Montréal fait face à un déficit de \$2.5 millions. Il ressort de la rencontre du recteur avec M. Gérin-Lajoie que le ministère ne peut songer pour le moment à combler ce déficit par des subventions. Même si c'est pour en rejeter l'idée, on a chuchoté: "hausse des frais de scolarité."

● Comme le révélait la PEN — et comme nous le savons aussi de source sûre — le Règlement no 2 concernant la création d'instituts pré-universitaires et techniques, a été rejeté par le Cabinet. Il n'y aurait en septembre 1966 qu'un seul institut-pilote alors que le projet initial du ministère en prévoyait beaucoup plus.

—oOo—

Ces deux faits sont beaucoup plus reliés qu'il n'apparaît d'abord: ils concernent de façon directe l'accessibilité générale aux études supérieures et le financement des niveaux pré-universitaire et universitaire.

Le financement du niveau universitaire pose un problème de plus en plus grave dans ses

conséquences. Montréal connaît un déficit de \$2.5 millions; Laval a besoin pour sa part de \$4.5 millions. Et ces déficits subsistent après que d'importantes coupures aient été opérées au titre de l'expansion: ces coupures sont déjà en elles-mêmes inadmissibles si l'on considère les besoins actuels d'expansion. Il faut donc que Québec donne plus.

Mais non seulement Québec ne donne-t-il pas plus, mais il refuse même, semble-t-il, de combler le déficit. Parce qu'il ne peut ou ne veut pas, peu importe.

Qui paiera? L'étudiant? La hausse des frais de scolarité à laquelle il n'a été fait allusion, est inconcevable. Ça fait cinq ans qu'on nous promet la gratuité scolaire. Toute hausse des frais de scolarité, le régime de prêts généralisés — que chuchote le ministère — constitueraient des reculs et sont comme tels intolérables.

Tout ou plus à ce plan, si nous tenons compte d'autres besoins, pouvons-nous accepter le gel des vivants. Il y aura beaucoup à construire; l'aménagement (bibliothèques, laboratoires, campus), l'engagement de professeurs compétents et enfin la gratuité des frais de scolarité seront extrêmement coûteux.

Ce besoin est prioritaire au plus haut point. Peut-être aussi faudra-t-il mettre la pédale douce à certaines revendications de gratuité scolaire à tout prix pour les étudiants de l'Université. Le refus de payer les frais de scolarité amènerait peut-être le gouvernement à régler le problème à la satisfaction *bourgeoise* des étudiants des universités mais compromettrait dangereusement des investissements *plus pressants* au niveau pré-universitaire. Ceci dit, il faut refuser à tout prix toute hausse des frais de scolarité, tout régime de prêts généralisés et exiger l'amélioration du régime actuel d'aide aux étudiants.

—oOo—

Où le gouvernement prendra-t-il tant d'argent de scolarité et l'amélioration du régime actuel d'aide aux étudiants.

Car — et c'est là le deuxième fait — il y a d'autres besoins.

Le goulot d'étranglement à l'heure actuelle, le mur auquel se heurtent les étudiants du secondaire qui veulent accéder aux études supérieures, c'est celui du niveau pré-universitaire. Le problème de l'accessibilité générale, c'est là qu'il se pose de la façon la plus claire.

Parce qu'on paye cher pour étudier au cours collégial. Aussi cher qu'à l'université. Les cours techniques et professionnels n'imposent pas de frais de scolarité mais le récent conflit de l'enseignement spécialisé a bien montré que la gratuité scolaire était loin d'être réalisée, même dans ce secteur.

C'est pourquoi, et au plus tôt, comme le souhaite le rapport Parent, il faut créer des instituts pré-universitaires et techniques aptes à recevoir autant d'étudiants qu'il le faudra et dans les meilleures conditions. Et en même temps qu'on assurera l'accessibilité géographique et académique à ce niveau, il faudra en assurer pour tous l'accessibilité financière, la gratuité intégrale.

L'établissement d'un véritable niveau des instituts implique des investissements considérables. C'est sans doute cela qui éffraie le Cabinet progressif pour répondre à des besoins qui se posent ensemble et aussi urgents les uns que les autres? On en revient toujours à la nécessité d'une réforme globale de toute la politique fiscale.

Les labyrinthes actuels sont moins le fait du ministère de l'Éducation que du Cabinet provincial qui semble se dire: "On a mis assez d'argent dans l'éducation depuis cinq ans."

C'est oublier que les sommes effectivement considérables consacrées à l'éducation depuis cinq ans constituent moins un investissement pour l'avenir qu'un rattrapage pour les années perdues: elles ne nous acheminent pas vers 1975, elles nous mènent au seuil du système que nous aurions dû avoir dès 1960.

La vie universitaire, la recherche, l'accessibilité générale aux études supérieures, voilà les besoins de l'heure, sur lesquels il ne faut pas reculer d'un pouce.

Il faut de l'argent. Québec ne l'a pas. C'est vrai. Qu'il aille le chercher. A Ottawa. Chez les compagnies étrangères de chez nous qui font des dons à l'étranger. Que surtout il crée de toutes pièces une politique de financement globale, qui comprendra l'éducation, la santé, la sécurité sociale. On ne peut avancer dans aucun de ces domaines sans tenir compte à la fois de tous les autres. Et la création de politiques sociales ne pourra se faire qu'avec la création parallèle d'une économie d'un nouveau type.

Avec 15 ans de retard, aucun réformisme ne peut constituer une réponse adéquate. Il n'y a de solution que dans une socialisation radicale, aux plans économique et politique.

Autrement, le couteau...

Guy LAFLEUR

Pour une politisation globale

Nos lecteurs se rappelleront que l'AGEUM tenait, il y a deux semaines, une session d'étude sur la gratuité scolaire, réunissant tous les représentants des facultés et des comités. Le rapporteur d'un des groupes de travail formés au début de l'après-midi proposait l'idée suivante, au plan des moyens dont disposerait l'exécutif pour informer sur le sujet tous les membres de l'association: on pourrait mobiliser, durant une période donnée — on suggérait un mois — toutes les énergies disponibles pour mener à bien cette campagne d'éducation, ce qui suppose évidemment que l'on mette en veilleuse pendant cette période tous les autres combats et tous les autres engagements de l'AGEUM.

En fait, cette idée n'a pas eu de suites, fort heureusement d'ailleurs: il se trame actuellement beaucoup de choses du côté de la gratuité scolaire, à l'AGEUM comme à l'UGEQ, mais cela n'a pas empêché notre association d'appuyer la lutte contre la guerre au Vietnam (manifestation du 18, publication du supplément d'aujourd'hui, "teach-in" du 10 mars). Malgré ce fait, il nous semble important d'expliquer pourquoi nous nous opposons à cette idée de combat dans un secteur déterminé et de façon exclusive; d'abord pour empêcher qu'elle soit hypothétiquement mise en application ultérieurement; ensuite parce que cela nous forcera à analyser, sommairement du moins, l'orientation générale que devront prendre les campagnes d'éducation dans les principaux combats qu'entreprennent les associations étudiantes.

Les raisons pour lesquelles nous rejetons cette idée d'un combat partiel et localisé sont de deux ordres. Dans l'ordre des batailles à mener elles-mêmes, un combat partiel porte nécessairement à faux parce que tous les problèmes de la société sont, plus ou moins directement, reliés entre eux; prenons quelques exemples: on ne peut se battre pour la gratuité scolaire dans un contexte d'accessibilité générale à l'éducation sans, du même mouvement, mettre en question à la fois les structures et le fonctionnement

du système d'éducation du Québec, en prenant comme base de cette revendication l'idée que tous doivent avoir accès à une éducation de qualité égale. On ne peut non plus remettre en question le système de la charité privée sans immédiatement se voir obligé de chambarder le système de la sécurité sociale, et, ultimement, comme le démontre Michel Van Schendel dans un article publié dans *Socialisme '66*, sans révolutionner notre système économique tout entier.

Dans l'ordre des idées, ou, pour être plus précis, dans l'ordre de l'esprit des gens qui sont appelés à mener des combats, ceux-ci sont également liés très intimement: un homme qui se scandalise d'une injustice faite à un autre homme le fera en toutes circonstances, que l'oppressé soit de son milieu immédiat, de sa nation ou de l'autre bout du monde. En termes plus concrets, un homme qui lutte pour l'accessibilité générale à l'éducation doit du même coup se sentir impliqué dans la guerre au Vietnam ou dans la lutte de libération des Noirs américains.

C'est là ce que nous appelons une *politisation globale*: que les individus appelés à soutenir des luttes ne le fassent pas dans un contexte restreint à leurs intérêts immédiats, mais que, au contraire, ils soient prêts à replacer ces luttes dans un contexte qui rejoint les fibres mêmes de la société et qui remet en question les structures artificielles que celle-ci s'est données.

Sur le plan pratique, il est évidemment essentiel de se donner des priorités, afin d'influer directement sur des situations et sur des évolutions auxquelles nous participons. Ceci, la praxis l'exige. L'important, c'est de ne pas s'enfermer dans un schéma mental qui limite les possibilités d'action dans des contextes qui paraissent parfois étrangers à la vie quotidienne des étudiants du campus. L'important, c'est d'être conscient que l'action révolutionnaire qui se déroule ailleurs — et la réaction qui s'y oppose — n'est pas étrangères à nos propres combats.

Paul BERNARD

revue de presse

La lecture des journaux pose aux lecteurs (que nous sommes) des défis subtils. Tout est dans l'art d'interpréter!

Mais l'interprétation n'est pas un exercice facile.

Jugez-en vous-mêmes.

MM. TRUDEAU ET PELLETIER NE VEULENT PAS POUR LE QUÉBEC UN STATUT TROP PARTICULIER

Tout en rejetant le statut particulier, le député libéral de Mont-Royal, M. Pierre Elliott Trudeau, a exprimé l'opinion hier soir que le gouvernement fédéral devrait éviter dorénavant de formuler des politiques au sujet desquelles le Québec peut se réclamer du droit à l'abstention facultative.

Ici, toute la subtilité réside dans le *drop*.

Peut-être, MM. Trudeau et Pelletier, de leur observatoire fédéral, voient-ils des dangers planer sur un Québec qui cherche son *autonomie*.

Pour ma part, je ne crois pas qu'actuellement on ait à mettre la pédale douce sur la recherche d'un statut particulier pour le Québec. Dans 50 ans, peut-être.

A moins que nos deux voyageurs ne craignent de se retrouver bientôt seuls en pays étranger.

Le subtil et nuancé Dean

dres, Rome, Oslo et Paris; ici et là les dirigeants des partis communistes ont vu dans la conduite et le retentissement du procès un retour à l'arbitraire et aux abus de la période Stalinienne.

"Il est à craindre qu'on puisse penser que ce genre de procédure est inhérent à la nature du communisme et que le jugement rendu ce jour-ci préfigure ce que sera la justice dans un pays qui aura aboli l'exploitation de l'homme par l'homme" écrivait M. Louis Aragon, écrivain français et membre du bureau politique du P.C.F. En effet, ce qui étouffe le plus dans une telle condamnation est l'aspect stalinien du procès. Les arguments qu'ont invoqués les deux sexagénaires Vassiliev et Kadrina, tous deux écrivains (inconnus) pour obtenir la condamnation des écrivains auraient pu être admis dans cette période des années 53-59 où l'U.R.S.S., assiégée dans le carcan de la guerre froide et encerclée par les grandes puissances capitalistes, était con-

Rusk nous soumet lui aussi une petite énigme.

Rusk: "H" ne signifie pas prolifération.

WASHINGTON — "Il n'existe pas de conflit entre la politique américaine de non-prolifération des armes nucléaires et les solutions nucléaires possibles qui ont été proposées pour l'Alliance atlantique", a déclaré hier le secrétaire d'État, M. Dean Rusk devant la commission mixte, Sénat-Chambre des représentants, de l'énergie atomique.

Ici, l'expression-clef est, je crois: *ne signifie pas*.

Dans le contexte, il a un sens de rêve, d'irréel. Car je n'arrive pas à comprendre et à voir dans les faits la fine distinction que M. Rusk pose entre non-prolifération des armes nucléaires et solutions nucléaires possibles.

En tout cas, il ne fait certainement pas allusion aux U.S.A. dans ce passage.

Le Pentagone américain, la grande main où l'on joue avec des soldats de plomb — s'adonne au même jeu que Rusk.

"LE PENTAGONE ETUDIE LA POSSIBILITE DE DOUBLER SES EFFECTIFS AU VIET-NAM"

WASHINGTON — La possibilité d'une requête du général William Westmoreland pour 200,000 hommes supplémentaires desti-

nés à doubler les effectifs américains au Vietnam avant la fin de 1966 pose des problèmes au Pentagone, concèdent les officiels américains. Mais ces problèmes ne sont ni urgents ni particulièrement insurmontables.

Possibilité prend ici un sens très fort. Il veut dire "nécessité".

La décision du Pentagone revêt une importance considérable. Elle constitue la deuxième étape d'un vaste projet qui devrait amener au Vietnam d'ici l'an 2000, près de 200 millions d'Américains.

C'est, paraît-il, la seule façon de régler le problème du Vietnam. Y déménager les U.S.A.

Une nouvelle rassurante celle-là, par sa précision nous provient de l'agence Tass.

L'URSS AURAIT UNE ARME D'UNE "PUISSANCE INOUIE"

"La puissance de nos forces armées, a dit le maréchal, cité par l'agence Tass, est telle que n'importe quel ennemi peut être effacé en peu de temps de la surface de la terre. La base de cette puissance fantastique est constituée par une arme nouvelle d'une puissance inouïe. Cette arme, est constamment prête à entrer en action, car notre parti communiste l'exige ainsi, en raison de la situa-

tion internationale complexe. Or cette situation est grosse du danger d'une grande guerre..."

Enfin, s'il nous est difficile à nous d'interpréter les faits, cela semble l'être moins pour M. Humphrey, le petit copain de L. B. Johnson et de Dean Rusk.

"Humphrey affirme que la situation au Vietnam évolue en faveur de Saigon et de Washington."

D'autres, pour leur part, ne comprennent rien à rien.

M. Laliberté, président de la Corporation des instituteurs catholiques, a présidé la Fédération des jeunes libéraux du Québec qui a adopté, la fin de semaine dernière, une résolution demandant au gouvernement de retirer le droit de grève aux instituteurs.

Il a affirmé que M. Lesage avait bien répondu dans son discours en disant que "malgré les difficultés actuelles, on devait maintenir ce droit des instituteurs."

Pauvre M. Laliberté. Il n'a pas compris.

C'est Lesage lui-même qui a demandé aux jeunes libéraux de voter une motion anti-syndicale, parce que ça lui donnerait la chance de faire un beau discours pro-syndical à la face du tout-Québec.

Guy LAFLEUR

Il est indéniable que les espoirs qu'a laissés poindre le vingtième congrès du PC Soviétique et la campagne de déstalinisation menée par M. Khrouchev ne sont pas près de se concrétiser; et que la promesse faite par les dirigeants du Soviet Suprême de rétablir les "normes léninistes" ne sont pas près d'éliminer les séquelles d'un régime qui contraindrait les intellectuels à s'expatrier pour exprimer leurs opinions. Ce même régime qui obligea Boris Pasternak à refuser le prix Nobel en 1958, qui condamna l'oeuvre du poète Evtouchenko en 1963: "Autobiographie précoce" et qui aujourd'hui encore s'inspire de ces lois héritées d'une période révolutionnaire.

Pour les dirigeants communistes occidentaux convaincus que ce procès a porté beaucoup plus de tort à l'URSS que tous les écrits de Sinyavski et de Daniel, pour tous ces Aragon, Savary, Gallan, Alicata, Waldeck, Rocket, ce ne sera qu'une ombre déflation.

Abdelhamid DAMR

bloc-notes

Amères désillusions

Qu'elle a pu être grande la surprise des dirigeants soviétiques en apprenant les réactions de tous les partis alliés de l'Europe Occidentale, au lendemain du verdict rendu, à Moscou, dans l'affaire Daniel-Sinyavski.

Si, à Moscou, les juges ont eu le sentiment du devoir accompli en infligeant aux deux "faux rejeteurs", aux

deux "renégats": André Sinyavski et Youli Daniel une peine de sept et cinq ans d'exil en Sibérie, si la presse soviétique a littéralement stigmatisé les deux "contrebandiers idéologiques" en les accusant de tous les péchés d'Israël et en rejetant toute excuse pouvant atténuer le "délit" de ces deux écrivains, il n'en fut pas de même à Lon-

Le Quartier Latin

Enfin le journal national

Montréal (PEN) — Les étudiants du Québec auront enfin leur journal national, dont ils étaient privés depuis la disparition de Vie Etudiante et La Crue, deux publications éditées par la Jeunesse étudiante catholique.

C'est la Coopérative des Publications Jeunes-Québec qui lancera ce journal, le 16 mars prochain. Le nom de la publication: DESORMAIS. Elle sera dirigée par M. Jacques

Desjardins, ancien président de l'Union générale des étudiants du Québec. Le rédacteur en chef, en poste chef, sera M. Louis Falardeau, ancien chef des reportages au Quartier Latin.

Le journal sera hebdomadaire, distribué partout à travers le Québec, propriété de la Coopérative de publications Jeunes-Québec, sans lien avec l'UGEQ ou quelque

mouvement que ce soit. Cette coopérative a été mise sur pied grâce au travail de M. Jean-Guy Saint-Martin, ancien directeur du Bureau des coopératives à l'UGEQ et animateur de la future Fédération des coopératives étudiantes du Québec. On peut se procurer une part sociale de la COOP au prix de \$10.00, plus l'abonnement au journal DESORMAIS qui coûte

\$2.00 et enfin 50 cents pour l'organe de liaison des membres de la COOP: "Un nouveau Québec".

Le journal DESORMAIS continuera ses publications au cours de l'été, au même rythme. L'abonnement au journal est valable pour 22 numéros à partir du 18 mai 1966. Les numéros antérieurs doivent être achetés directement au représentant de classe.

Les animateurs du projet nous affirment que l'expérience est viable. Leur réseau de journalistes est déjà en place dans les régions. Leur réseau de distribution également. Quant au capital, ils nous assurent que le nombre des "coopérateurs" est déjà élevé (on ne donne pas de chiffres) et le capital de partant sérieux.

Lancement le 16 mars prochain

"Désormais" journal étudiant coopératif

(N.M.) — S'il faut en croire l'active campagne menée par les initiateurs du projet, c'est le 16 mars prochain que les étudiants du Québec pourront se procurer le premier numéro de "Désormais", journal d'information hebdomadaire s'adressant à l'ensemble du milieu étudiant québécois, du niveau secondaire à l'universitaire inclusivement.

"Désormais" sera publié par une coopérative privée d'éditions, coopérative étudiante dont les principaux animateurs sont MM. Jacques Desjardins, ex-président de l'UGEQ, et Jean-Guy St-Martin auteur d'un volume sur le coopératisme étudiant publié à l'automne par l'U-GEQ.

"Désormais" paraîtra les 16, 23, 30 mars et le 6 avril prochains. Suivront cinq semaines d'arrêt pendant lesquelles se fera la compila-

tion des abonnements; la publication reprendra ensuite le 18 mai. Les abonnés recevront alors leur exemplaire à domicile; les autres pourront se le procurer dans les kiosques à journaux.

DEMOCRATISER L'INFORMATION...

Selon les responsables de cette initiative, la formule coopérative demeure la forme idéale de propriété d'un journal étudiant de cette envergure. Pour employer leur langage, cette formule permet une certaine "démocratisation de l'information". De plus en plus, affirment-ils, les associations étudiantes au niveau local tentent de s'approprier les journaux étudiants et d'en faire des organes syndicaux. Avoir l'U-GEQ comme propriétaire d'un journal étudiant national, ce serait risquer que l'Union en fasse un journal

syndical, contrôlé par 10 ou 15 individus élus.

Par contre, selon M. St-Martin, la formule coopérative "démocratise" l'information en rendant les étudiants directement propriétaires du journal par l'achat de parts sociales, et en leur assurant également une certaine forme de contrôle sur le journal, puisque celui-ci doit correspondre jusqu'à un certain point à l'idée que s'en font les propriétaires.

...ET LA FINANCER

Autre avantage de la formule coopérative: elle résout au départ l'épineux problème de l'accumulation de capitaux nécessaires pour lancer l'entreprise. L'achat d'une part sociale aux Editions Jeunes-Québec revient à \$12.50: \$10.000 pour la part, \$2.00 pour un abonnement à "Désormais" et .50 pour le "nouveau Québec", journal interne destiné à

maintenir le contact entre les sociétaires et les informer sur les activités de la coopérative.

Ces parts ne peuvent être achetées qu'individuellement par des étudiants; aucune association étudiante ne peut devenir comme telle sociétaire de la coopérative.

La coopérative compte déjà 200 sociétaires. Son objectif: 4,000 sociétaires répartis dans les 1,500 institutions d'enseignement où l'on compte vendre le journal.

La vente des parts sociales s'effectue par échelons: des initiateurs aux responsables de région (une cinquantaine), et de ceux-ci aux responsables dans les institutions.

On n'a pas encore mis au point un système de partage des bénéfices, si bénéfices il y a. Il est évident toutefois

que ce partage ne sera point effectué selon le nombre de parts sociales dont on est propriétaire. L'on songe par ailleurs à une formule qui tiendrait compte du nombre d'abonnements vendus par les sociétaires.

LE REGNE DE LA CONFIANCE

Selon M. St-Martin, la coopérative repose actuellement sur des rapports de confiance, puisque l'on de mande aux sociétaires d'acheter leur part sans avoir vu le journal. Les sociétaires peuvent prendre connaissance des "pré-requis" de base de la politique de "Désormais", mais la première assemblée générale de la coopérative n'aura pas lieu avant la parution du premier numéro. Acheter une part, c'est donc avoir foi en la formule, de même qu'en la capacité de ses responsables et leur honnêteté. ■

Le très syndical Monsieur Desjardins

un commentaire de Nicole Marcil
Le sort en est jeté. Il semble bien qu'après plus d'un an de tergiversations, le monde étudiant québécois se verra enfin doté d'un journal étudiant national.

Journal d'information, indépendant de tout organisme étudiant, publié par une coopérative privée d'éditions. Bon.

Que l'on me permette toutefois de sourire en apprenant qui est à l'origine de cette heureuse initiative. Monsieur Jacques Desjardins, de bonne mémoire premier président élu de l'Union Générale des Etudiants du Québec.

Non pas que je veuille tuer l'oiseau dans l'oeuf. Ni que je doute de la capacité des initiateurs à mener à bon terme leur projet.

Non. Ce papier pourrait plutôt s'intituler "Savoir ce que l'on veut", ou encore "Opportunité et réussite: une seule recette". Je m'explique.

C'est en effet sous le mandat de monsieur Desjardins que la question du journal étudiant national a connu ses heures de gloire, et, il faut bien l'avouer, ce qui a semblé à plusieurs, un enterrement de première classe.

Le fait qui peut le mieux résumer pour le lecteur la longue suite de débats entrepris sur le sujet, c'est sans doute la remise au COMCOR en juillet dernier du rapport de la commission conjointe PEN-UGEQ, commission ayant pour tâche d'examiner l'opportunité d'un journal: la question de la propriété fut beaucoup plus discutée.

La commission proposait, dans un rapport majoritaire, une formule de propriété conjointe PEN-UGEQ-journalistes. Elle suggérait la création d'un conseil d'administration du journal formé de membres désignés par l'UGEQ (5), la PEN (4), et les journalistes de la rédaction (2). Comme tout conseil d'administration, celui-ci une fois nommé, demeurerait indépen-

dant de toute structure étudiante. Tout ceci au nom de la liberté de presse évidemment.

Cette formule n'eut pas le bonheur de plaire à monsieur Desjardins. Littéralement à grands coups de poing sur la table, il se fit le défenseur d'une propriété unique du journal par l'U-GEQ. Toute formule qui n'assurerait pas aux étudiants le contrôle de la publication par voie de leurs représentants élus, était définitivement selon lui, "anti-syndicale" et "anti-démocratique". On n'a d'ailleurs jamais très bien compris pourquoi.

Après lecture sommaire du COMCOR, le rapport majoritaire de la commission fut rejeté. Sans consultation auprès de l'autre partie en cause (la Presse étudiante nationale), on vota la propriété unique. Et le mandat de monsieur Desjardins se termina sans qu'aucune démarche valable ne soit faite pour assurer la naissance du journal national.

Or voici que six mois après ses violentes déclarations "démocratiques", monsieur Desjardins réapparaît comme l'initiateur d'un projet journalistique, hors de toute structure étudiante officielle quelle qu'elle soit. Vous avouerez que c'est quand même un peu fort.

Le but de ce commentaire n'est pas de discuter de la valeur d'une formule coopérative de propriété du journal étudiant national. Nous y reviendrons plus tard. Nous voulions seulement faire remarquer les rapides changements d'orientation de monsieur Desjardins.

Sans doute est-ce lui aussi au nom de la liberté de presse que monsieur Desjardins a choisi une nouvelle formule. A moins qu'il ne se soit refusé à faire mentir le vieux dicton qui veut que l'intérêt mène le monde... étudiant ou autre.

Ceci dit, longue vie au journal étudiant national! ■



Structure coopérative de "Désormais"

(N.M.) — "Désormais" reposera sur une structure à quatre paliers:

1. L'assemblée des sociétaires formant la coopérative. Etant donné l'ampleur du territoire, dix assemblées générales se tiendront simultanément dans dix régions de la province. Ces assemblées se tiendront une fois l'an. Chacune des assemblées élira un ou deux administrateurs selon le cas.

2. Le conseil d'administration. Celui-ci pourra se composer de 9 à 15 membres, tous élus par les assemblées de sociétaires. Ce C.A. se réunit deux à trois fois par année. Le C.A. est responsable de la politique administrative de "Désormais"; c'est lui qui fixe le budget.

3. L'exécutif, élu par le C.A. C'est à l'exécutif que revient la tâche de demander des soumissions et d'engager, après consultation auprès du

C.A., les principaux responsables du journal.

4. Le directeur général de "Désormais": poste plutôt administratif duquel dépendront plusieurs services dont la rédaction du journal, l'expédition, etc.

Le "directeur" au sens journalistique du terme n'apparaît donc en fait qu'à un cinquième palier. Il est le responsable de la rédaction, et il doit rendre compte au directeur général du bon fonc-

tionnement de l'équipe de journalistes et du journal.

Comme nous l'affirmait M. St-Martin, cette structure pourrait n'être "qu'une vaste duperie démocratique", le contrôle effectif des membres de la coopérative étant assez diffus. Un ou plusieurs membres pourraient de fait attendre un an avant de voir leurs revendications portées à l'attention de la rédaction du journal. Selon M. St-Martin, il faudra une animation

coopérative et sociale très forte pour éviter que le journal ne devienne l'affaire de élus au pouvoir.

Jusqu'à la première assemblée des sociétaires, M. St-Martin les représentera auprès de la direction du journal. A cette dernière, l'on verra M. Jacques Desjardins occuper le poste de directeur général, et M. Louis Falardeau, ancien rédacteur au Quartier Latin, celui de responsable de la rédaction. ■

Pour un nouvel humanisme

Nous savons tous que l'Université de Montréal ne brille pas par son génie, si ce n'est en ce qui concerne ses escaliers mobiles. Mais il y a pire. Le Moyen Age, métempsychosé par St-Toto, fait chaque jour des conquêtes. C'est ainsi qu'un jeune homme (parlant une drôle de langue, il est vrai) fut exposé, carcan aux mains et au cou, à l'entrée du centre social, vendredi dernier. Au su et au gré (semble-t-il) de tous ceux qui le voyaient. Béni soit le temps de nos vingt ans! disait je ne sais qui.

Tant et si bien qu'il resta vingt minutes, ainsi célèbre, à se vouloir entre autres

matos mort. Les étudiants passaient et repassaient: tout humains que nous sommes, la chose était la chose (ne pas confondre avec ceuilles, ceuilles les roses de la vie!)

Mais soyons brefs: le jeune homme, refusant continuellement de nous expliquer ce qui s'était passé, fut délivré par un concierge (ne pas confondre avec le bon samaritain).

— Take the key in my pocket, said the young fellow, désirant qu'on ouvre le carcan.

N'en sachant pas davantage, nous nous permettrons nos propres conclusions:

1) Ses assallants, non

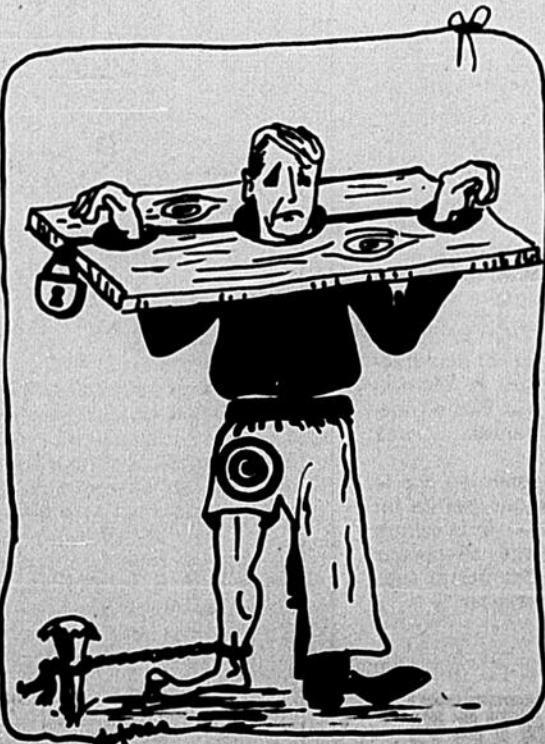
identifiés, avaient prévu sa libération.

2) Les étudiants de l'Université de Montréal, en plus de pratiquer "l'Humanisme", détestent les anglais.

3) Les étudiants de l'Université (par hypothèse) McGill, prophétisent à leur façon. S'ils ne se font pas brûler vivants sur la place publique (comme cela est arrivé du temps de l'empire romain), ils n'en mettent pas moins leur avenir au carcan.

Dernière remarque: le jeune homme, une fois délivré, reparti en direction de la rue Bois d'Érables... son carcan sous le bras.

Yvan Morand



Politique de base

(N.M.) — "Désormais" n'a pas encore à proprement parler défini sa politique. L'on a toutefois engagé des rédacteurs et vendu des parts sociales en présentant aux intéressés des principes de base que l'on qualifie de "pré-requis". Les voici:

"DESORMAIS ne sera pas un journal de combat mais un journal d'information.

DESORMAIS sera particulièrement au service de:

- 1—l'avancement du Québec;
- 2—l'unification de la classe étudiante autour de l'UGEQ;
- 3—la récupération économique du Québec par la formule coopérative et l'intervention de l'Etat;
- 4—la démocratisation des corps intermédiaires, syndicats, partis politiques;
- 5—la promotion d'une culture authentiquement québécoise."

Le Quartier Latin

journal bihebdomadaire des Etudiants de l'Université de Montréal
Publié par l'AGEUM.

Directeur: Paul Bernard
Assistant-directeur: Michel Bourgeat — Rédacteur en chef: Guy Lafleur — Adjoint au rédacteur en chef: Lise Bissonnette — Chef des nouvelles: Nicole Marcil — Directeur artistique: Daniel Saint-Aubin — Directeur de la photographie: Serge Proulx — Secrétaire: Ginette Dupuis — Mise en page: Gilles Lépine, Jean Corbo.

Comité éditorial: Louis Fournier, Gilles Bourque, Abdelhamid Damir.

Service des nouvelles: Claude Larivière, Michel Lanctôt, Jocelyne Laforce, Claire Pinard, Claude Chênevert, Claude Lavoie, Louise Roy, Lucie Auger, Luc Perreault, Serge Tessier, Jean-Louis Poirier, Laurent Trudel, Colette Duhaime, Serge Jodoin, Ernest Samson.

Photographie: Serge Proulx, Daniel Rémi — Collaborateurs: Jean-Claude Scroire, Jean Larocque.

LE QUARTIER LATIN

Volume XLVIII — Mardi, le 1er mars 1966 — Numéro 5

PUBLICITE: Georges Lefebvre, 739-4777 — Abonnement pour l'année universitaire: \$3.00 — REDACTION: 2222, Maplewood, 161, 733-8248; Centre Social, ch. 707. IMPRESSION: PUBLITEX INC., Montréal 38, en collaboration avec Richelieu Rotopress.

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication. Port payé à Montréal.

Les opinions émises dans ce journal ne sont pas nécessairement celles de l'AGEUM.

Après la grève de l'enseignement spécialisé:

Un comité de placement est formé à Québec

Québec (dnc-PEN) — Le ministre de l'Éducation, M. Gérin-Lajoie, vient de nommer les membres du comité chargé d'élaborer une politique de placement pour les étudiants de l'enseignement spécialisé public, qui sont au nombre de 27,000. Ce sont: M. Hector Joyal, directeur de l'Aide aux étudiants; M. Michel Guay, du Service de Placement au ministère québécois du Travail; M. Jean-Clau de Sabourin, président du syndicat des professeurs de l'État du Québec; M. Michel Delorme, président de la Fédération des étudiants de l'enseignement spécialisé du Québec (FEESQ); M. Robert

Marceau, de la Confédération des syndicats nationaux et M. Noël Pérusse, de la Fédération des travailleurs du Québec. Des représentants de l'industrie se joindront au comité prochainement.

Afin d'apporter une solution permanente aux problèmes d'emploi des étudiants de l'enseignement spécialisé, ce comité élaborera une politique de placement des étudiants. Les objectifs de cette politique sont non seulement d'aider les étudiants à se procurer un revenu d'appoint mais aussi de leur trouver un emploi leur permettant d'exercer des spécialités professionnelles qui sont les leurs.

"Nous n'avons pas démissionné"

LES ÉTUDIANTS DU COMITÉ CONSULTATIF DU SAE.

Lors de son passage à Sherbrooke, le 11 février, le ministre de l'Éducation a annoncé la démission des étudiants membres du Comité consultatif au S.A.E.

Selon le "Devoir" du 12 février (p. 8) M. Gérin-Lajoie a déclaré: "Ce sont les étudiants qui ne viennent plus, ce n'est pas le Ministre qui l'a aboli. Les étudiants ont démissionné pour manifester leur désapprobation d'une mesure que le ministère a soumise au comité pour étude".

Et dans "La Presse" du 14 février (p. 5) sous la signature de Gilles Gariépy, il était écrit: "Le ministre de l'Éducation a révélé que les représentants officiels des étudiants ont cessé depuis la fin décembre ou le début de janvier, de siéger sur le comité... En boycottant ainsi ce comité consultatif où ils siègeraient avec les fonctionnaires du ministère, les dirigeants étudiants protesteraient contre le projet de régime soumis par le ministère à ce comité... Si ce comité était dissous, c'était parce

que les étudiants l'avaient eux-mêmes dissous dans la pratique en cessant d'y participer".

Nous tenons à rectifier les points suivants:

1. — Les étudiants membres de ce comité, nommés par le Ministère après recommandation des différentes A.G.E. ne sont en aucune façon les représentants officiels et mandatés des syndicats étudiants. Ils y siègent uniquement à titre individuel.

2. — Les étudiants n'ont jamais remis officiellement leur démission, ni cessé de pratiquer de participer au travail du comité.

Voici les faits qui éclaireront la situation:

A) Au mois d'août dernier, le Comité décidait de faire une analyse générale des effectifs étudiants et de leurs besoins dans le but de soumettre des recommandations quant à la politique du Ministère face à la situation financière des étudiants. Le Comité fixait comme échéance de ce travail la fin du mois de décembre.

B) Vu le temps limité et les divergences d'opinions majeures entre les membres du comité, il fut entendu lors d'une réunion tenue le 26 novembre qu'il n'y aurait pas

de rapport soumis par le comité au Ministère.

C) Lors de cette même réunion, le représentant du Ministère (M. Hector Joyal) fit part au Comité de ce qui suit: "Il est certain que le Ministère de l'Éducation va présenter un projet précis de politique d'aide aux étudiants pour 1966-67. Dès qu'il sera disponible le Service de l'aide aux étudiants, au cours d'une réunion, pourra vous mettre au courant".

D) Nous n'avons pas encore été convoqués pour parvenir aux recommandations pour l'année 1966-67 (13 janvier '66). D'autre part nous avons aussi demandé la tenue d'une réunion du Comité consultatif et nous attendons que les fonctionnaires aient le temps d'y participer.

E) D'une part nous avons fait parvenir aux responsables du Ministère des recommandations pour l'année 1966-67 (13 janvier '66). D'autre part nous avons aussi demandé la tenue d'une réunion du Comité consultatif et nous attendons que les fonctionnaires aient le temps d'y participer.

Barry Barnes, SGWU, Claire Duguay, FAGECCQ, André Laurin, FAGECCQ, André Mahieu, FNQ, Jean Pelletier, AGEUM, Jean-Pierre Tessier, AGEL, Victor Rabinovitch, McGill.

Pourquoi j'ai démissionné du MLP.

L'aspect fondamental de la fameuse tentative de noyautage des TEQ étant politique et considérant le discrédit jeté sans preuves véritables sur moi et le MLP, je demande donc à l'exécutif du mouvement d'accepter ma démission comme membre militant. Plus d'une raison motivent ma démission.

Je me désolidarise du MLP lorsque celui-ci refuse d'entreprendre une campagne de contre-propagande pour révéler le véritable rôle joué par la gauche, et les membres du MLP dans l'évolution du syndicalisme étudiant (son dynamisme, son travail en comité, préparation des deux derniers congrès de l'UGEQ).

Considérant la position dans laquelle cette affaire nous plonge et les projets du MLP pour la création d'un parti de masse, je ne pouvais exiger de l'exécutif de mener cette contre-propagande. Par contre, je ne pouvais accepter que la gauche soit ainsi ridiculisée et tout son travail dans le milieu étudiant détruit par un seul homme qui promet plus sa collaboration au gouvernement que de défendre l'autonomie des étudiants vis-à-vis celui-ci.

Dans quel but et sous

COPIE A DOMICILE
Personne responsable désire faire à domicile travail de copies à la dactyle: Thèse, etc. Pour détails, signalez au tél. 521-5576

Compagnie internationale recherche étudiant bilingue pour travail par téléphone à temps partiel dans son service de perception. Pour renseignements, Monsieur Morgan.

Avis aux futurs époux, service de photographie, pris modiques, travail professionnel, s'adresser à Davis Charlebois (Étudiant de l'U. de M.) 384-6187.

Chambre meublée ou appartement meublé à louer sur Maplewood près de Louis-Collin. Bonnes conditions. 737-9800 entre 10 heures et minuit le samedi et en tout temps samedi et dimanche.

A. St-Hippolyte, face au Lac Morency (25 pieds) 11 pièces meublées, chauffage automatique (à l'huile) eau courante hiver 616, 220, frigidaire, 10641 pour groupe. Tél.: 259-5948.

Je certifie l'authenticité d'une large collection privée de meubles canadiens en vente à très bas prix. Tables, chaises, armoires, commodes, encoignure, banc-lit, huches, moules, banc-cordonnier, coffres, etc. Marthe Moquin 471-0558.

Serai disponible durant mois de mars pour travail de dactylographie. 879-2406 ou 381-1245.

Dandurand et 17e Avenue, Rosemont. Bureau meublé pour médecin; instruments, R.X., clientèle depuis 25 ans. (Cause décès) Acceptations aussi tout autre professionnel. Tél.: 722-8308



Un de nos confrères, Normand Seguin, 24 ans, frère de Daniel Seguin, B.Sc.3, est décédé lundi, le 14 février.

Il avait fait son cours classique au Séminaire de Valleyfield et il poursuivait actuellement ses études en Sciences Religieuses, 2e.

Sa mémoire reste présente au sein de notre communauté chrétienne.

quelle pression Robert Nelson a-t-il voulu écraser la gauche en l'identifiant à une tentative de noyautage conforme aux tactiques élaborées par le MLP? C'est une question que je pose à la commission d'enquête.

On sait de plus que Robert Nelson fut battu au COMCOR sur une proposition disant que l'exécutif prenne en main la responsabilité des TEQ. Robert Nelson serait-il mené par le désir de la puissance et du contrôle pour une gloire et un prestige personnel? ■

M. FAULKNER

AVIS A TOUS LES COMEDIENS

Le N.T.U. recherche des comédiens et comédiennes qui ne sont pas occupés et désirent participer à la saison 66-67. — Qualifications: un peu d'expérience; beaucoup ne nuirait pas.

Spectacle:

Antigone d'Anouilh

sera présenté fin mai, dans la cour d'honneur de l'U. de M. Préparer un extrait du rôle qui vous intéresse

DATE DES AUDITIONS: SAMEDI 5 MARS

Heure des auditions: 2 h. 30 p.m.

Lieu des auditions: Grand Salon du Centre Social

Pour tous renseignements: 739-4777 ou si la date et l'heure ne vous convient pas, laissez votre no de téléphone, votre nom et un message au soin de

LUCIEN HAMELIN N.T.U.

SERVICE DE RECRUTEMENT,
DOMTAR LIMITED,
2100, édifice Sun Life,
Montréal, Québec

Prière de m'envoyer la brochure contenant les renseignements complets sur les nombreuses possibilités de carrières offertes par Domtar Limited.

NOM _____

ADRESSE _____

MUNICIPALITÉ _____ PROVINCE _____

JE SUIS ÉTUDIANT EN _____

Le coupon "Sésame"

Remplissez-le. Il vous ouvrira la porte...

... la porte d'un brillant avenir avec Domtar Limited, une des sociétés les plus dynamiques et importantes au Canada.

Domtar fabrique un monde de produits à la mesure du monde: pâtes et papiers, matériaux de construction et d'aménagement intérieur, emballages et cartonnages, produits chimiques, produits destinés à la consommation courante.

Les titulaires d'un diplôme universitaire en technologie, en sciences, en gestion d'entreprise, en commerce et en sciences économiques trouveront de nombreux débouchés dans l'organisation toujours croissante

Domtar. Les activités modernes de Domtar, d'une grande diversité, se répartissent entre ses 121 manufactures, usines et laboratoires s'échelonnant de Victoria à Halifax. Domtar a aussi des filiales aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe continentale et aux Antilles.

Quand le représentant Domtar se présentera sur le campus de votre université, ne manquez pas de lui parler. Mais dès maintenant, demandez la brochure donnant tous les détails sur les débouchés offerts par Domtar. Domtar est en plein essor. Ses portes sont grandes ouvertes aux diplômés universitaires.

DOMTAR
DOMTAR LIMITED

CLINIQUE DE SANG D'UN JOUR

le 9 mars 1966

Les étudiants et les professeurs qui peuvent donner un peu de leur temps et de leur sang, sont priés de se présenter au GRAND SALON du CENTRE SOCIAL après 10 heures a.m.

La campagne ne dure qu'un jour, mais il y a de la place pour tous.

N.T.U.
de l'AGEUM

présente
de

Tchekhov

- LES MEFAITS DU TABAC
- L'OURS
- LA DEMANDE EN MARIAGE

Du 1er au 6 mars

GRAND SALON 8.30 P.M.

Bar à votre disposition

ÉTUDIANTS - \$1.00 plus taxé.

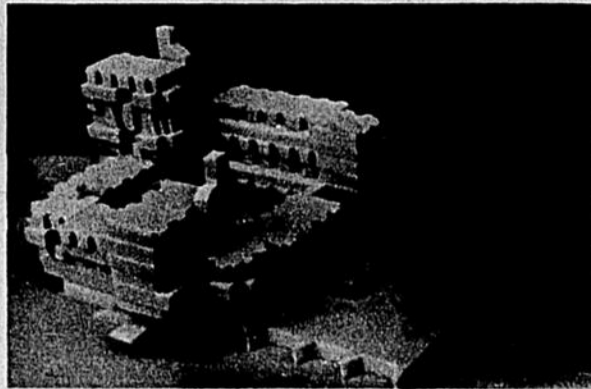
Ville étudiante

Au cours du mois de mars, dans le cadre d'une vaste enquête sur la condition de logement des étudiants, un questionnaire circulera parmi les étudiants de l'Université de Montréal. Le but de ce sondage, selon les coordinateurs de l'enquête MM. Pierre Guimond et Henri de Saint-Victor, est de mettre en lumière la condition de vie des étudiants de l'université qui n'habitent plus avec leurs parents, soit parce que ceux-ci demeurent à Montréal mais trop loin de l'université ou soit parce qu'ils habitent à l'extérieur de Montréal.

Ce questionnaire permettra donc de faire connaître les besoins immédiats de ces étudiants. Ainsi, ceux qui projettent de vivre seuls ou avec des compagnons pourront, à l'avenir, grâce aux résultats de cette enquête prévoir les difficultés auxquelles ils auront à faire face.

Ce sondage d'exploration vise également à établir un plan global de recherche pour l'AGEUM qui, par la suite, à partir de ce plan fixe aura une orientation définie. Cette initiative constitue un des premiers travaux importants destinés à aider les étudiants.

Les questionnaires seront



(Photo: Daniel Bémi)

A chacun son habitat...

distribués à un échantillonnage d'étudiants choisis à l'intérieur des différentes facultés, et répartis proportionnellement selon les niveaux académiques de ces facultés. Les résultats seront par la suite ramenés à l'ensemble de tous les étudiants qui habitent loin de leurs parents. Les quarante-cinq questions couvrent douze pages et se divisent en cinq parties. La première permet de situer l'étudiant, c'est-à-dire qu'on lui demande son âge, son sexe, son état civil, etc. Les deuxième et troisième touchent ses lieux de résidence de l'an passé et aussi de cette année, la quatrième l'interroge sur ses moyens de transport de son domicile à l'université, et enfin la cinquième cherche à connaître ses activités culturelles et/ou artistiques.

Ces résultats serviront par la suite à quatre étudiants de l'École d'architecture qui sont en train d'élaborer un

projet de quartier étudiant. A partir de ces résultats, ils pourront ajouter le nécessaire ou supprimer le superflu de ce futur "village" qui serait situé au coeur de Montréal. Les créateurs de ce projet: MM. E. Frainkin, S. Frappier, R. Giroux et C. Parisel, prévoient que d'ici quelques années huit mille étudiants sur vingt mille se chercheront un logement à proximité de l'université. Ce foyer étudiant sera évidemment administré par les étudiants mais ne leur sera pas exclusivement destiné. La population urbaine pourrait également y vivre.

Le projet vise à faire de l'étudiant un citoyen responsable à l'intérieur de notre société. "Actuellement, de dire H. Frappier, les étu-

dians de l'université mènent une vie de collégien. Ils n'ont aucune expérience de la vie urbaine puisqu'ils vivent à l'intérieur d'une tour d'ivoire".

L'idée primordiale est en somme d'intégrer complètement la population étudiante à la population locale et ce pour le bénéfice même de l'étudiant. Ce quartier serait situé entre les rues Maplewood et Queen Mary, du nord au sud et entre Decellets et Côte-des-Neiges, de l'est à l'ouest. Il pourrait accueillir environ 3,250 étudiants répartis dans treize complexes accueillant 250 locataires chacun. Entre ces treize complexes seront érigés un centre d'art, une bibliothèque, des cafétérias, différents édifices commer-

ciaux et autres services publics ainsi que des habitations courantes.

A proximité de ce futur quartier étudiant, existe actuellement un poste de police, une caserne de pompiers, un hôpital, les collèges Notre-Dame et Brébeuf et enfin l'université de Montréal à huit ou dix minutes de marche de là. Ces édifices serviront avantagement la ville étudiante et ne seront évidemment pas démolis lors de la construction des nouveaux complexes domiciliaires.

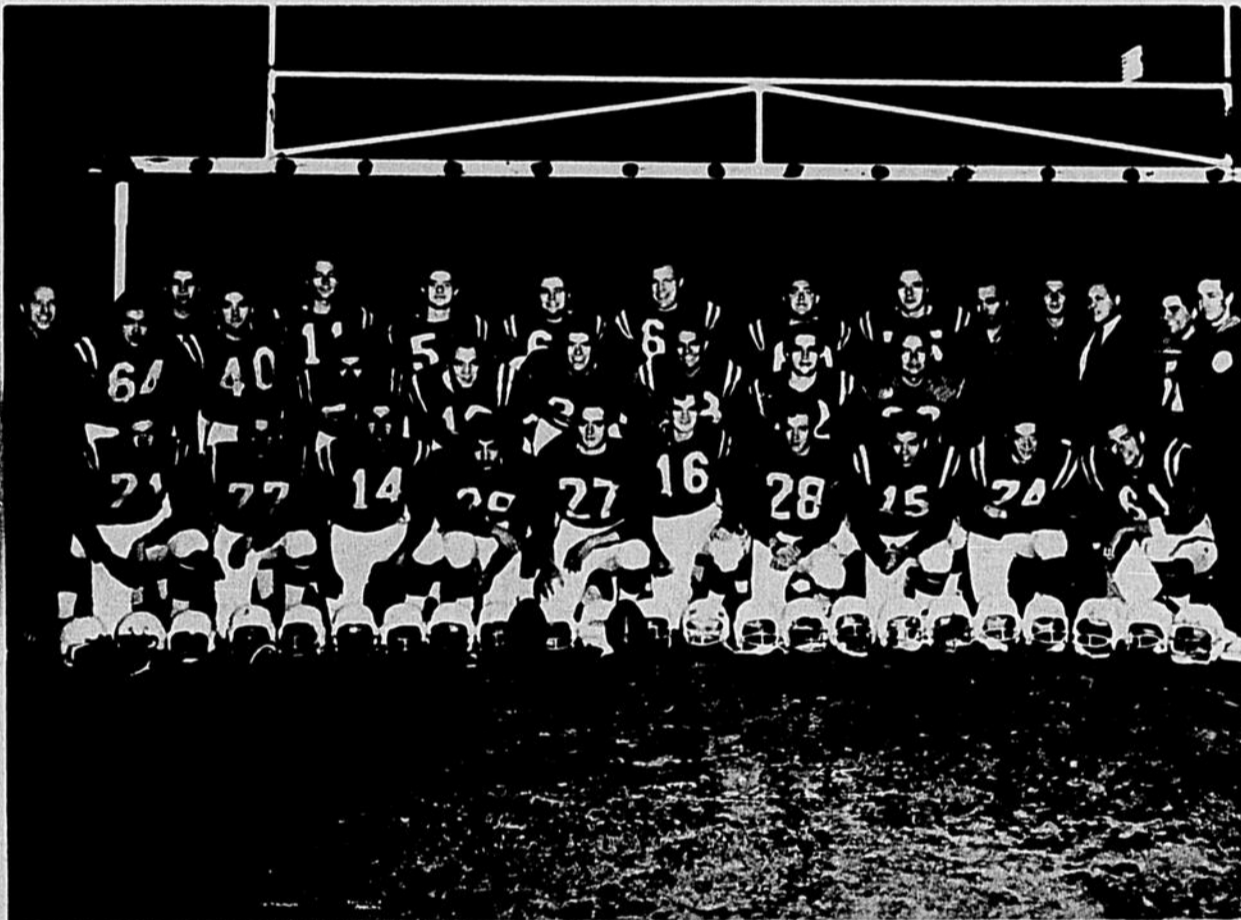
Les précisions apportées par l'enquête de MM. Guimond et de Saint-Victor justifieront probablement le projet de création de cette véritable ville étudiante. ■

Michel LANCTOT

LES SPORTS À L'UNIVERSITÉ

FOOTBALL

Sur notre terrain dès septembre



COURS DE LANGUE
PAR TELEPHONE

avec
EDUCA-PHONE

Représentants vendeurs demandés
avec auto de préférence —
étudiants acceptés à temps partiel. Bonne présentation et débrouillard.

Excellente commission.
Appelez entre 9 a.m. et 5 p.m.
342-1011

Etudiants et personnel de l'Université

Gagnez une soirée Player's à Montréal

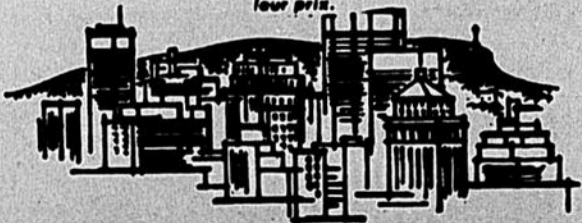
ou, au choix:
un certificat de \$50.00 valable sur des achats nécessités par vos études ou votre profession.

Comment participer

Il suffit d'inscrire son nom, adresse et numéro de téléphone au dos d'un paquet de n'importe quel paquet de cigarettes Player's. Ces paquets doivent être déposés dans les boîtes Player's placées à divers endroits dans l'Université.

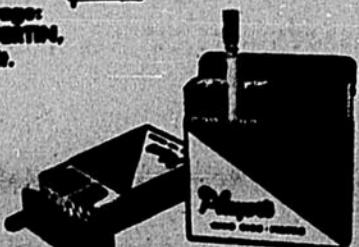
*Ce concours ne s'applique qu'aux personnes de 18 ans et plus.

Les gagnants devront répondre à une question de qualification pour obtenir leur prix.



Gagnant du 1er tour:
M. PIERRE-LOUIS GUENTIN,
étudiant en Droit.

Adoptez
la Player's
King Size



Quelle est la voiture sport la moins cher que vous puissiez acheter?

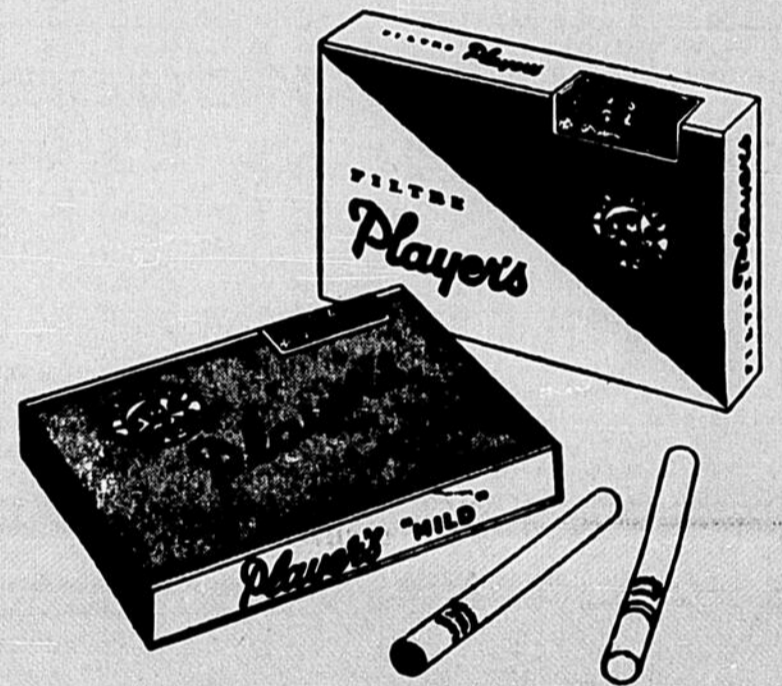


Celle que vous regardez!

C'est une Austin-Healey Sprite. Elle a tout d'une vraie voiture sport: deux carburateurs, un moteur de 1100 c.c. et une boîte à quatre vitesses. Elle possède aussi des freins à disque, une direction à pignon et crémaillère et, bien entendu, des sièges baquet. Elle détient un record fantastique dans la compétition internationale. C'est une vraie voiture sport. Autre détail très important, il vous est impossible d'avoir une vraie voiture sport à un prix plus bas. Alors, achetez la nouvelle Austin-Healey Sprite, et vous serez convaincu que nul autre fabricant n'offre autant de perfectionnements que B.M.C.

The British Motor Corporation of Canada Ltd.
AUSTIN • MG • AUSTIN-HEALEY

Rien ne surpasse le goût des Player's



Player's... les cigarettes les plus savoureuses.

JE M'BALADE DANS MOSCOU

(s.t. anglais)

un film de Gueorgui Dantela

"Filmé presque entièrement dans les rues et les lieux publics dans un style qui s'apparente au cinéma-vérité, le film se présente comme une sorte de documentaire sur Moscou et ses habitants, centré autour des déambulations de quelques jeunes gens auxquels une amourette sert de prétexte et de lien."
Marcel MARTIN.

Au même programme:

LA PETITE CULLER

court métrage de Carlos Vilardebo

AU COEUR DE LA VIE

un film de Robert Enrico

GRATUIT POUR LES MEMBRES DE L'AGEUM.

SAMEDI, LE 5 MARS
8 h. p.m. - Auditorium de l'U. de M.

Trois étudiants à Moscou:

"Pas de VACANCES pour les délégués"

Le 5 mai dernier, trois étudiants de l'Université de Montréal s'envolaient pour Bruxelles, Varsovie et Moscou à bord d'un avion SABENA. Il s'agissait d'une délégation officielle de l'AGEUM qui partait pour trois semaines en Union Soviétique à la suite d'une invitation du Conseil Etudiant de l'Université d'Etat de Moscou. Mentionnons que l'Université McGill avait également été convoquée à ce rendez-vous et que trois étudiants de cette institution nous accompagnaient.

Selon les conditions acceptées par les Conseils Etudiants en cause, les participants devaient défrayer le coût de leur billet d'avion Montréal-Moscou, soit environ \$750.00. Le Quartier Latin avait donc raison de titrer "Invitation communiste pour étudiants bourgeois" (Q.L. Vol. No. 1965) puisque ce montant constituait déjà un obstacle important aux candidatures pour cet échange. Néanmoins nos hôtes s'engageaient à payer notre séjour en Union Soviétique, et nous verrons plus loin qu'ils se sont acquittés de cette tâche d'une façon tout à fait admirable.

Si le financement pouvait empêcher certaines participations, les dates du voyage éliminèrent aussi beaucoup d'intéressés. En effet, il fallait partir le 5 mai, date à laquelle beaucoup d'étudiants n'avaient pas terminés leurs examens. Ce facteur expliqua d'ailleurs que 2 des 3 délégués étaient de Polytechnique et que tous soient des diplômés de 1965. Il est regrettable qu'aucun des délégués ne soient revenus sur le campus cette année, mais inévitable: personne d'une classe non-terminale n'a posé sa candidature. Cependant, les délégués essaieront de pallier à leur absence par cette série d'articles afin de remplir ainsi leur mandat auprès des membres de l'AGEUM et de faire connaître ce qu'ils ont vu et entendu en Union Soviétique.

Les trois étudiants de la délégation étaient donc:

— Robert Panet-Raymond, responsable du groupe, Vice-Président aux Affaires Publiques de l'AGEUM (1964-65), Président de l'Association

des Etudiants de Polytechnique (1963-64), Ingénieur Civil.
— Robert Savoie, Président des Etudiants de Sciences (1963-64), Bachelier en Sciences Mathématiques.
— Yvan Villeneuve, Délégué de l'Association des Etudiants de Polytechnique au Conseil de l'AGEUM (1963-64), Ingénieur Mécanicien.

Le programme de cette visite fut extrêmement chargé et nous permit de visiter quatre régions très diverses de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques: Moscou, la métropole et la capitale, impressionnante, austère, affairée et officielle; Leningrad, l'ancienne St. Petersburg des tsars, la ville de la Révolution de 1917, du Musée de l'Ermitage, et une ville qui a beaucoup souffert pendant près de 1,000 jours sous le siège allemand; Riga, capitale de la Lettonie, une des trois Républiques de la Baltique, dont l'histoire n'est qu'une suite de dominations étrangères; et enfin, Kiev, la capitale de l'Ukraine, certainement la ville la plus verte au monde avec ses parcs et ses allées d'arbres partout, au point que l'on cherche, sans jamais trouver le centre de la ville.

Mais il ne s'agissait pas de tourisme! Nous étions considérés comme une "délégation". C'était, nous allions l'apprendre, le mot magique qui nous conférerait tous les droits, tous les privilèges, toutes les responsabilités. Car, on ne blague pas avec ces gens-là et si nous nourrissons l'espoir de passer trois semaines en vacances aux frais de la princesse, ou du Parti, nous nous sommes

vite rendus à l'évidence qu'il n'en serait pas ainsi. On nous présenta un horaire extrêmement chargé de visites et de discussions. Nous n'avions à proprement parler aucun moment de libre: on voulait que nous puissions profiter au maximum de notre séjour! Cependant, inutile de dire que nous aurions préféré pouvoir à l'occasion nous promener à notre guise, seuls. Bien entendu comme nous ne parlions pas le russe, il aurait été fort difficile de communiquer avec qui que ce soit, mais nous voulions simplement avoir pour une heure ou deux le sentiment de ne pas avoir à faire d'efforts pour discuter, ou à recevoir un commentaire pas trop élogieux sur ce qui nous entourait.

Car, nous avions des guides avec nous tout le temps. Le système avait son mérite: sans eux, il nous aurait été à peu près impossible de nous déplacer, et bien souvent de pénétrer dans certains endroits. Du reste, nos guides étaient fort sympathiques et sont devenus d'excellents compagnons de voyage qui n'avaient comme but apparent que de nous rendre l'existence agréable. Yuri, l'aîné, âgé de 28 ans environ, étudiant en histoire, parlait l'anglais et le chinois; il croyait et vivait son marxisme — léninisme et rendait de ce fait toute discussion très difficile. André, par contre, était plus jeune et beaucoup plus abordable,

quoique également convaincu de la perfection du système; il maîtrisait le français et le vietnamien qu'il étudiait à l'Institut des langues orientales. Yuri et André donc nous suivirent pendant toute la durée de notre stage, agissant comme interprètes (et non pas traducteurs!), guides, courriers et source de renseignements généraux. Très consciencieux, leur premier souci était de nous protéger, et il était extrêmement difficile de les convaincre que nous étions parfaitement capables de prendre une marche seuls pendant une heure.

Tout ceci donc pour expliquer que nous avons vu ce qu'on a bien voulu nous montrer et que nous avons discuté avec des gens choisis et convaincus. Ce que nous allons vous présenter sont des impressions recueillies par deux étudiants qui n'avaient pas de connaissance spéciale du marxisme ou de l'Union soviétique. Il est fort possible que nous serons dans l'erreur sur certains points, ou que d'autres sources de renseignements, plus exactes, nous démentiront. Nous ne pouvons dire ce que nous avons vu, et nous allons essayer de le faire avec le plus d'objectivité possible.

Cette série comprendra 8 articles rédigés par deux des trois délégués, Robert Panet-Raymond et Robert Savoie. (Prochain numéro (2): Evolution de la révolution communiste?)

Front commun SNP-AGEUM

(M.L.). — Jeudi dernier avait lieu au Grand Salon du Centre social une rencontre entre les étudiants de l'Université de Montréal et le président de la Société Nationale Populaire du Québec M. Robert Lemieux. Le but de cette rencontre était de faire connaître la SNPO aux étudiants et aussi de leur faire part de ses activités. "Le but de la SNPO, a dit monsieur Lemieux, est la défense et l'avancement des intérêts de la nation québécoise, et ce dans tous les domaines, soit social, culturel aussi bien qu'économique. La société recrute ses membres dans toutes les couches sociales de la nation, sans tenir compte de la religion.

Elle admet tout individu qui a pour but l'épanouissement de la nation québécoise. C'est la société du peuple, par le peuple et pour le peuple. En lui réside tous les pouvoirs."

Le président continua en disant que la SNPO travaillait principalement à l'unité du peuple québécois et aussi à l'étude de problèmes concrets dans le but d'apporter des solutions réalistes. "Nous nous voulons avant-gardistes, de continuer M. Lemieux, et pour ce faire nous prenons position sur les questions de l'heure avant les partis politiques espérant qu'ainsi ils abondent dans le même sens. Notre seul moyen d'action est l'éducation. L'éducation

Même à McGill, la gauche affronte la droite

par Serge Jodoin.

M. Patrick Mc Fadden, directeur du "McGill Daily", a pris la responsabilité des accusations portées contre M. M. Ferro pour un article intitulé "The Flint-eyed Heroes" parus dans l'édition du 17 février dernier. M. Ferro, candidat à la présidence de cette université, était accusé d'avoir contacté MM. Gilles Grenier du RIN, et Michel Pellerin, président de l'AGEUM, en vue de saboter le référendum portant sur l'entrée de McGill à l'UGEQ. M. Ferro, considéré comme le chef de la droite du campus McGillien, MM. Grenier et Pellerin, se seraient entendus sur un point soit: garder McGill hors des cadres du syndicalisme étudiant canadien-français. En outre, l'article (non signé) blâmait M. Ferro pour ses révélations douteuses qu'il avait avec des personnes du "demi-

monde" (1) et aussi, selon l'interprétation de M. Ferro, pour son anti-sémitisme (prise de position de l'INDEPENDANCE contre Steinberg's et non contre Dionne). La réaction de M. Ferro ne se fit pas attendre. Deux jours plus tard, une lettre ouverte au "McGill Daily", il réfutait sous serment les accusations portées contre lui, et demandait une rétractation officielle.

Le conseil de l'association, qui finance le journal, fut saisi d'une résolution visant à forcer Patrick McFadden à publier celle-ci. Sur ce, M. McFadden obtint gain de cause. Le vote final fut 12-8. Au cours du débat, McFadden refusa de révéler ses sources d'information au nom de l'é-

thique professionnelle, et démentit certaines interprétations de M. Ferro dont voici la liste:

- qu'il était anti-sémite;
- qu'il était anti-français;
- qu'il était le chef de l'extrême droite;
- qu'il avait des relations avec des gens de la pégre ("Demi-monde" avait été interprété comme tel);
- qu'il avait PARLE à Gilles Grenier;
- qu'il avait parlé à des membres du RIN en connaissance de cause.

M. McFadden justifia son refus de publier un démenti en disant qu'il ne voulait pas créer de précédent.

"Je ne crois pas, dit-il, que le "Daily" vaille la peine d'être publié si nous devons rétracter quelque chose du moment qu'il y a opposition".

Pour sa part, M. Ferro nous exprima son désaccord avec

la décision du conseil dans une note parvenue au Q.L.

"Je suis désolé, dit-il, que le Conseil permette une malicieuse attaque contre un individu faisant partie de la société étudiante sans demander un démenti. Il m'apparaît qu'en vue de ma candidature à la présidence, et du refus de M. McFadden de prouver ses accusations devant le conseil d'éluclider les suggestions faites dans cet article, le conseil aurait dû assurer la défense de mon nom et de ma réputation."

Il est à noter que M. Max Ferro n'avait pas les mêmes scrupules lorsqu'il accusait Mlle Scholberg de "compartement malhonnête et d'irresponsabilité" (Résistance Jan. 66) concernant la tenue d'un second référendum à McGill.

(1) En français dans le texte. A le sens de Bohème.

Selon le journal de l'Université de Moncton

Vers une union générale des étudiants acadiens

Moncton (Liaisons-PEN) — Les étudiants de l'Université française de Moncton au Nouveau-Brunswick devraient faire partie de la même Union générale que les étudiants des collèges classiques acadiens. Tel est du moins l'avis exprimé dans l'éditorial de la livraison de février du journal de cette université: LIAISONS.

L'éditorialiste regrette "le fait que l'Union générale des étudiants acadiens (UGEAS) ait été dissoute durant l'année 64-65 et remplacée par la FAGECA (Fédération des associations générales des étudiants des collèges acadiens)", dont ne fait pas partie l'Université de Moncton. "Il est de la plus grande

importance, affirme l'éditorialiste, M. Réjean Poirier, que tous les étudiants acadiens fassent partie d'un même organisme, et cela du point de vue culturel et politique. L'Université de Moncton étant la seule université française des Maritimes, les étudiants aux niveaux universitaire et collégial auraient avantage à faire partie d'une association semblable. Une telle union renforcerait le statut de l'étudiant acadien en face de ses confrères anglais des Maritimes.

L'Université se sépare des autres institutions acadiennes. Comment pouvons-nous concevoir l'unité et l'égalité entre Français et Anglais du Nouveau-Brunswick, si nous pratiquons le séparatisme et l'injustice chez nous?"

M. Poirier poursuit: "Vous, M. le président des étudiants, qui aimez tant vous inspirer des étudiants du Québec, pourquoi, à l'instar de ces derniers, qui possèdent leur UGEQ, vous opposez-vous à une Union générale des étudiants acadiens?"

"Une association comme la FAGECA ne doit certes pas traiter des petits problèmes particuliers de chaque collège, mais de problèmes d'intérêt général pour tout étudiant acadien. Il n'y avait vraiment pas lieu présentement que

"Nous proposons que l'Association des étudiants de Moncton fasse les démarches nécessaires auprès de la FAGECA, afin de créer un organisme qui réunira tous les étudiants français des Maritimes."

Communiqué

VERS L'EUROPE, DERNIER AVIS

Le bureau de tourisme de l'UGEQ invite les étudiants qui veulent profiter des TAUX REDUITS de son vol notisé vers l'Europe, à s'inscrire au plus tôt.

Il ne reste que quelques places, le nombre de sièges d'un avion étant limité.

Nous invitons donc l'étudiant qui désire faire un séjour en Europe, à réserver sa place sur l'avion de l'UGEQ, et dès AUJOURD'HUI (avant le 6 mars).

Veuillez communiquer avec:

M. Georges GERLACHE, Bureau de Tourisme de l'UGEQ, 1230 est, boul. St-Joseph, Montréal, Qué. Tél.: 827-9821.

Nous vous rappelons: Prix aller-retour: \$200.00. Date: aller, ci-joint; et le retour: 1er septembre.

Ouvert aux membres de l'UGEQ et leur famille.

de nos membres pour les informer de tous les problèmes dans tous les domaines qui soient."

La SNPO groupe actuellement 900 membres et ces 900 cotisations constituent son seul moyen de financement ce qui peut expliquer, en un sens, pourquoi les possibilités qui lui sont offertes sont moins nombreuses que celles offertes à la SSJB de Montréal, par exemple. "Au point de vue culturel la SNPO s'est prononcée en faveur de l'unilinguisme et ce lors de la présentation d'un mémoire à la commission BB. Au point de vue économique elle souhaite que le Québec profite de toutes ses richesses."

A quelqu'un qui lui demandait les raisons pour lesquelles la SNPO préconisait l'unilinguisme français au Québec, monsieur Lemieux répondit que le bilinguisme était un concept erroné et que c'était impossible pour un peuple d'être bilingue. "C'est comme avoir deux religions, dit-il, on ne peut croire en Dieu de deux façons. De même pour la langue. Elle est un moyen de communication et le moyen fait la société. Le Québec est une société et une société s'exprime par sa langue et pour que cette langue soit saine et forte il faut supprimer la concurrence faite par la langue anglaise."

Il proposa, comme moyen d'obtenir l'unilinguisme français au Québec, une nation-

lisation de la langue. "Une loi pourrait être votée, dit-il, pour faire de la langue française la seule langue officielle du Québec, et ce dans le domaine municipal, scolaire et commercial. Au point de vue commercial c'est un peu plus difficile, cependant un des moyens que je préconise, continua-t-il, serait d'imposer une taxe spéciale à toutes compagnies qui feraient sa publicité dans une langue autre que le français." Au sujet de la gratuité scolaire il répondit, à un étudiant qui lui posait une question en ce sens, que la SNPO avait voté une proposition lors de son dernier congrès qui préconisait la gratuité scolaire et que la SNPO était même prête à collaborer avec l'AGEUM dans un travail conjoint qui permettrait la réalisation de la gratuité scolaire dans un avenir rapproché. ■

Erratum

Dans notre édition de mardi dernier, à l'intérieur d'un texte à propos du RIN, on pouvait lire la phrase suivante: "Le RIN ne peut obtenir aucun succès dans la politisation du peuple...". Une coquille s'était malheureusement glissée; la phrase aurait dû se lire: "Le RIN ne peut obtenir aucun succès sans la politisation du peuple...".

La voiture dans le vent



Pour \$25.00 par mois
Avec versement initial de \$100.00
Par l'entremise de l'A.G.E.U.M.
vous pouvez obtenir une Volkswagen au prix de \$1,785 (modèle régulier) et de \$1,965 (modèle Deluxe)
Toute équipée, chauffe-rotte à gaz incluse
L'A.G.E.U.M. versera à tout acheteur un bonus de 4% du montant d'achat.
Pour bénéficier de ces avantages vous devrez vous adresser à l'A.G.E.U.M., Ch. 306
N.B. Le représentant de POPULAR VOLKSWAGEN sera au secrétariat, ch. 306, tous les lundis, de midi à 2 h. p.m. — Entre temps, téléphonez à 274-5471
UN SERVICE DE L'A.G.E.U.M. EN COLLABORATION AVEC POPULAR VOLKSWAGEN



A.G.E.U.M. ET RENAULT CANADA
vous offrent



ECONOMIE: CONFORT: SECURITE: EPARGNE:



Fabriquée au Québec

ECONOMIE: jusqu'à 45 milles au gallon.
CONFORT: il faut l'essayer pour le croire.
SECURITE: garantie usine 12 mois ou 12,000 milles
EPARGNE: plan bancaire à 5.6% (Banque Nouvelle-Ecosse) \$150.00 à la livraison, 6 versements de \$25.00. Le solde en 30 versements.

PLAN ACHAT OU LOCATION "OUTREMER": Découvrez l'Europe en Renault grâce à notre Plan Super-Economique Voiture neuve, SANS limite de kilométrage, tarif très avantageux.

RENAULT-CANADA
8555, ch. Devonshire, Ville Mont-Royal
735-1331

Nos représentants: MM. Salem, Miquel, Supino
Seront à votre disposition: Mardi de midi à 2.00 p.m. à l'AGEUM, chambre 306; Vendredi de midi à 2.00 p.m.
UN SERVICE DE L'AGEUM